

## Le service minimum de garde des élèves sera testé demain

Suite à la grève des enseignants, demain, la plupart des mairies appliqueront le service minimum. Certaines d'entre elles ne participeront pas à cette action comme les communes de Pierre-Bénite

« Cette grève sera un vrai test pour le service minimum », explique Christine Chaland, adjointe aux affaires scolaires à Oullins. Le personnel municipal, les agents territoriaux s'occuperont des enfants dans les écoles.

### Pierre-Bénite ne veut pas se substituer à l'État

L'organisation a débuté dès la rentrée. En septembre, les parents souhaitant « bénéficier » du service minimum en cas de grève se sont inscrits à la mairie. Une relance a été effectuée la semaine dernière car le mouvement s'annonce plus suivi que celui organisé le mois dernier. 80 % des enseignants ne devraient pas assurer leurs cours.

Dans les établissements où certains professeurs travailleront, les services périscolaires, comme les études ou la cantine, seront maintenus. Dans les autres, les élèves amèneront leur repas et l'accueil en dehors des horaires de classes ne sera pas assuré.

À Saint-Genis-Laval, le dispositif sera sensiblement le même. Les agents territoriaux seront sollicités pour pallier aux absences des enseignants. Si là aussi cette grève est un test pour le service

minimum, la mise en place ne s'est pas faite dans l'urgence.

« Pas de panique, assure-t-on du côté de la mairie. Nous avons été prévenus assez tôt de la grève pour pouvoir accueillir les enfants ». L'anticipation a été aussi le mot d'ordre à Brignais.

« Nous avons pris les devants afin de répondre aux besoins des parents, explique Sylvie Guinet, adjointe déléguée à l'éducation.

Des animateurs assureront la garde, et un service de restauration sera mis en place. Tout se passera bien et nous tirerons les conclusions de ce test dès jeudi soir ».

À Charly, les horaires habituels des écoles seront respectés, et la cantine fonctionnera. Tout comme à Vourles où une soixantaine d'enfants sont déjà inscrits.

**En revanche, la mairie de Chaponost ne mettra pas en place le service minimum. « Nous n'avons pas les ressources ni le personnel qualifié, indique Pierre Ménard, le maire.**

**Et dans ce cas-là nous ne pouvons pas assurer la sécurité comme nous oblige la loi ».**

À Pierre-Bénite, le maire, refuse catégoriquement le principe de service minimum. « Fin septembre, le conseil municipal a adopté un vœu



Les enfants seront pris en charges par les agents dans l'enceinte des établissements

/ Photo d'archives Celik Erkul

sur la politique du gouvernement en matière scolaire. Un vœu qui dénonçait le transfert des responsabilités et des

charges d'éducation nationale sur les collectivités locales, notamment par la mise en œuvre d'un service minimum

d'accueil des enfants en cas de grève des enseignants. Ces derniers peuvent compter sur le soutien de la a municipi-